

Concernant les CDD « requalifiés » à PSE

Lors de la réunion du lundi 22 novembre, la Direction nous a donné les informations suivantes :

Salarié optant par la requalification en CDI 22 au secteur presse (sur 25)
11 au secteur Pré-presse (sur 12)

Salarié renonçant à la requalification pour continuer les remplacements :
1 au secteur Pré-presse

Salarié renonçant à la requalification pour quitter l'entreprise :
3 au secteur presse

Concernant les nouveaux CDI la Direction nous confirme que :

- La prime de précarité sera payée.
- La prime liée à l'accord « gel des effectifs » ne sera pas déduite.

Les noms des salariés et leur service d'affectation définitif seront donnés lors du prochain CE de PSE, le 29 novembre.

Les FNE : la Direction a pris en compte notre demande et est d'accord pour faire partir à la date anniversaire si elle ne génère pas de nouveaux « CDD ».

Nous avons demandé qu'au secteur presse, tous les salariés mutés soient titularisés dans le service où ils sont actuellement détachés.

FO retire sa signature de l'accord de modernisation 2004

En début de réunion, une délégation du syndicat FO a déclaré « Vu le non-respect systématique et régulier de cet accord par la Direction, il retire sa signature ». Il a néanmoins précisé qu'il donne à la Direction jusqu'à la fin de ce mois, pour respecter les accords.

Affaire à suivre...

Henri-Pierre Guilbert ne viendra plus en CE de PSE

Comme la loi le lui permet, le PDG et Président du CE de PSE délègue sa fonction en la personne de M. Pierre Fanneau.

La représentation directionnelle au CE sera constituée de : MM. Pierre Fanneau, Gérard Brun et Michel Irlinger.

Mercredi 24 novembre 2004